

Lorsque nous nous efforçons d'y donner suite, tout s'évanouit. On nous demande combien d'argent nous avons pour appuyer nos projets.

A mon avis, si l'on pouvait seulement mettre les travaux en marche, cela irait mieux. Il est absolument inopportun de choisir 35 hommes comme M. Morris l'aurait voulu, car nous ne pouvons pas faire débiter 35 hommes la première année.

Par contre, nous sommes persuadés que si l'on pouvait permettre à cinq Indiens, mettons, de débiter en agriculture et attribuer à chacun d'eux une certaine somme sous forme de prêt agricole, nous obtiendrons du succès. Plutôt que de choisir 35 agriculteurs à \$1,000 chacun, les cinq dont j'ai parlé pourraient se diviser l'équivalent de la somme que ces 35 auraient obtenue. Dans ces conditions des progrès seraient possibles, car avec seulement \$1,000 on ne peut rien, compte tenu des conditions agricoles d'aujourd'hui.

On ne peut se lancer dans l'agriculture avec \$1,000. C'est pourquoi j'ai proposé qu'au lieu de choisir 35 hommes dans la réserve de Caradoc, on devrait en choisir seulement cinq et leur donner ce qu'on aurait donné aux 35, soit \$1,000 chacun ou un total de \$35,000. A mon sens, cette recommandation devrait être accueillie favorablement et donner de bons résultats.

Mais en tout premier lieu il faut résoudre le problème de l'égouttement. Si l'on confie à quelqu'un \$7,000 ou \$10,000, cette personne doit d'abord s'occuper des travaux de drainage qui s'imposent.

Le sénateur HORNER: Pourriez-vous me dire si les terres avoisinant votre réserve sont drainées au moyen de tuyaux? Est-ce la coutume dans votre région d'égoutter les terres au moyen de tuyauterie?

Le chef HILL: Certainement.

Le sénateur HORNER: Cette méthode donne-t-elle de bons résultats dans la région?

Le chef HILL: Assurément.

M. THOMAS: Je suis au courant des circonstances que le chef Hill a décrites et on m'a laissé entendre que la direction des affaires indiennes a mis cette question à l'étude. Je serais donc heureux, à la suite de ce que le chef Hill a dit et compte tenu du sentiment du comité agricole de la réserve de Caradoc, d'entendre le colonel Jones nous dire quelles mesures la Direction des affaires indiennes prend à l'heure actuelle ou a prises pour remédier à cet état de choses.

M. H. M. JONES (*directeur des Affaires indiennes*): Tout d'abord, monsieur le président, je voudrais assurer au chef Hill que tous les travaux d'organisation et tous les préparatifs qu'il a si bien décrits ne seront pas perdus. Je crois que la Direction sait parfaitement, — et je le déclare publiquement ici, — qu'aucune autre agence au Canada me préoccupe plus que celle de Caradoc. Et je peux ajouter que cette réserve a également préoccupé mes prédécesseurs. Cette réserve pose tout un problème, messieurs, qui retiendra notre attention jusqu'à ce que nous lui trouvions une solution.

Ainsi que le chef l'a déclaré, au lieu de 35 hommes, essayons-en cinq. Je suis d'accord sur ce point. M. Thomas sait l'intérêt que nous portons à cela; par contre, j'ignore vraiment ce que devrait être la solution de ce problème.

Il y a quelque temps j'ai pris des dispositions, — c'est peut-être une coïncidence, — pour que M. Battle, notre nouveau chef de la Division de l'expansion économique, ait pour première tâche de passer quelque temps à Caradoc afin de se rencontrer avec le conseil et les chefs de cette réserve et voir quel parti pourrait être tiré de ces relevés préliminaires.

Je ne sais pas du tout combien les tuyaux d'égouttement pourraient coûter. Peut-être plusieurs milliers de dollars. Cette dépense devrait-elle être assumée par le gouvernement fédéral, par les deux parties intéressées, conjointement, ou par les Indiens dans telle ou telle mesure?